



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2013-062

*** * ***

**Objet :
Demande de subventions.
Hôtel de Laurès / travaux de sauvegarde.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le treize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents :

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – CONTRERAS Sylvie à 18h35 - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude – NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – SUQUET Maguelonne - CHRISTOL Marcel – SERVEL Olivier –SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BARRAL Claude à GOMEZ René – LESAGE Lamyaa à LECOMTE Olivier – LECLERC Joëlle à SOREL Joëlle

Absents : MM. SIDERIS André –DELVAL Valérie - CHAUSSY Stéphan – ZORGNOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 5 juin 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire, présente aux membres de l'assemblée le projet de travaux de sauvegarde de l'Hôtel de Laurès, monument inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ce projet est estimé à 219 350 € HT, ainsi décomposé :

• Installations de chantier et échafaudages	40 000,00 € HT
• Réfection des ouvrages de charpente bois/couverture	91 100,00 € HT
• Réfection et consolidation des maçonneries	52 350,00 € HT
• Renforcement des structures de plancher	6 400,00 € HT
• Mise hors d'air	2 500,00 € HT
• Préservation des décors de gypseries	3 500,00 € HT

<u>TOTAL DES TRAVAUX</u>	195 850,00 € HT
• Maîtrise d'œuvre et autres prestations intellectuelles / 12% des travaux	23 500,00 € HT

<u>TOTAL GENERAL de l'OPERATION</u>	219 350,00 € HT

Pour mener à bien ce projet, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des Collectivités (DRAC, Conseil Régional et Conseil Général) susceptibles de nous aider.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **22 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités (DRAC, Conseil Régional et Conseil Général) susceptibles de nous aider.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20130613-DEL2013-062-DE
Date de télétransmission : 19/06/2013
Date de réception préfecture : 19/06/2013